



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E5089

VALABLE JUSQU'AU 14/05/2026

ÉDITÉ LE

05/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/02/1997  
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MENDE B410666192

Siret : 410 666 192 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8301218 0

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 146217141

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 146217141

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CONSTRUCTION POUGET

7 RUE DE LA CROIX DE CANNABEL  
MALVEZY CANILHAC  
48500 BANASSAC

Téléphone : 04 66 32 88 60

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://groupe-pouget.com>

E-mail : [contact@groupe-pouget.com](mailto:contact@groupe-pouget.com)

Responsabilité légale :  
POUGET ALEXIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE         | 30/05/2024           |
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 19/02/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 30/05/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 06/09/2022         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 06/09/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.